

ETIQUETTE POUR EN 12 620 GRAVILLON NATUREL

Référence interne du granulat:2A21038412			
Etiquette d'information Marquage CE			
Carrière d'Yville			
76530 Yville sur Seine			
4./12.5			
Numéro d'identification de l'organisme notifié: 0333			
Numéro du certificat: 0333-CPD-041082			
Année d'apposition du marquage: 04			
Norme EN 12620 Granulats pour bétons			
Caractéristique	Type de donnée	Donnée	Unité
Type/Composition chimique	Désignation	alluvions	
Classe granulaire	Désignation	4./12.5	
Granularité: caractéristiques générales	Catégorie	G_c 90/15	
Granularité: spécifications supplémentaires	Catégorie	G_T 15	
Forme des gravillons: coefficient aplatissement	Catégorie	FI₃₅	
Forme des gravillons: indice de forme		APD	
Teneur en éléments coquilliers *	Catégorie	APD	
Teneur en fines	Catégorie	f_{1,5}	
Qualité des fines	Catégorie	APD	
Résistance à la fragmentation: LA	Catégorie	LA 30	
Résistance à la fragmentation: résistance aux chocs		APD	
Résistance à l'usure: MDE **	Catégorie	APD	
Résistance au polissage: PSV **	Catégorie	APD	
Résistance à l'abrasion: AAV		APD	
Résistance aux pneus à crampons		APD	
Masse volumique réelle	Valeur déclarée 03 / 2007	2.53	Mg/m ³
Absorption d'eau	Valeur déclarée 03 / 2007	1.54	%
Masse volumique en vrac		APD	
Sensibilité au gel/dégel: essai de gel/dégel	Catégorie	F₂	%
Sensibilité au gel/dégel: essai au sulfate de magnésium		APD	
Stabilité volumique Retrait au séchage		APD	
Réaction alcali-silice ***	Valeur déclarée	PRP	
Chlorures	Valeur déclarée 06 / 2007	0.0004	%
Sulfates solubles dans l'acide	Catégorie	AS_{0,2}	
Soufre total	Valeur déclarée 06 / 2007	0.02	%
Constituants réduisant le temps de prise et la résistance du béton	Valeur seuil admise/refusée	APD	
Emission de radioactivité	Valeurs seuil en vigueur sur le lieu d'utilisation: <i>Ces granulats ne contiennent pas de substances dangereuses au sens de la réglementation applicable en France à la date de la rédaction du présent document</i>		
Libération de métaux lourds			
Libération d'hydrocarbures polycycliques aromatiques			
Libération d'autres substances dangereuses			